



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 28 JUL. 2016

Pour le Greffier
Greffe

R
M



16112828

N° d'entreprise : 0409.555.675

Dénomination

(en entier) : **FÉDÉRATION DES CARRIÈRES DE GRÈS**

(en abrégé) : **FIGRES**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Rue des Pieds d'Alouette, 11 B - 5100 NANINNE.**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Démission - Nomination - Modification de la dénomination.**

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale particulière du 23 février 2016.

1° - Démission du Vice-Président Monsieur Costantini Franco (Sagrex S.A. Chaussée de La Hulpe, 185 à 1170 Bruxelles.)

Le conseil d'administration prend acte de cette démission.

2° - Nomination: Les membres présents confèrent à l'unanimité le mandat de Vice-Président à SAGREX - Activité granulats de cimenteries - CBR S.A. Représentée par Monsieur DENIS Steve.

3° - Précision: Il est précisé que la dénomination de la fédération est bien:
FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DES CARRIÈRES DE GRÈS
En abrégé: FIGRES.

PITTERA Domenico.

Président du Conseil d'Administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 09/08/2016 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature